



Lettre aux archers de la région Hauts-de-France

Lettre d'informations du Comité Régional de Tir à l'Arc Hauts-de-France

N°08 : Août 2021

Edito

Page 1 :

- Le mot du Président.
- L'équipe de Monchy Aux Bois championne de France de Nationale II
- Les titres nationaux aux championnats de France individuels jeunes.

Page 2 :

- Sous la loupe des arbitres.
- Le Pass Sport Famille.

Page 3 :

- Détail des résultats des championnats de France par équipes et individuels jeunes.
- Les records battus durant juillet.

Page 4 :

- Le Championnat Régional de TAE International à Sains en Amiénois les 10 et 11 juillet 2021.
- Le championnat régional 3D à Villers Bretonneux le 18 juillet

Page 5 :

- Les meilleures performances du mois de juillet au 27 du mois par catégorie et meilleures performances de 2021.

Page 6 et 7 :

- Compte rendu du comité directeur du CRTAHDF du samedi 11 juillet 2021.

Pour nous contacter:

Permanences téléphoniques :

Mardi : 10h—14h ☎
Jeudi : 10h—14h ☎ 03 20 39 37 57

Siège social du CRTAHDF :

2 rue Jacques Daguette 60200 Compiègne

Adresse mail : arc-hauts-de-france@orange.fr

Site Internet : www.arc-hauts-de-france.com

Infos Comité Régional :

Vos interlocuteurs

Problème d'ordre général.: Mr Philippe BOUCLET
Adresse mail..... : pheippe.bouclet@wanadoo.fr
☎ : 03.44.41.29.21

Problème de licence.: Mr Régis FAGART
Problème de calendrier.: regis.fagart@wanadoo.fr
Adresse mail..... :
☎ : 03.23.36.39.61

Problème Finances.: Mr Jean Paul BAUGNON
Adresse mail..... : jeanpaul.baugnon@gmail.com
☎ : 06 13 33 24 80

Responsable sportif : Mr André ALLARD
Adresse mail : andre_allard@sfr.fr
☎ : 03 20 39 37 57
06 27 31 41 42

Responsable Arbitre : Mme Sylviane BOUTRELLE
Adresse mail... : arbitrage@arc-hauts-de-france.com
☎ : 03.23.73.94.70
06.73.21.55.53

Formation et Labels.: Mme Marcelle BESACE
Adresse mail..... : besace.marcelle@orange.fr
☎ : 06.32.50.42.04

Communications.: Mr Taylor DEVINCKE
Adresse mail..... : tdevincke@gmail.com
☎ : 06 71 98 07 82

Conseiller Technique Régional.: Mr. Ludovic COTRY :
Adresse mail..... : l.cotry@ftta.fr
☎ : 06.74.27.12.60



Le mot du Président

Comment aborder la rentrée dans 5 semaines !!!

Ce mois de juillet a été l'occasion d'une reprise des compétitions, timide au niveau régional mais quasi normale au niveau des compétitions nationales.

Toutes nos équipes en divisions I et II ont pu participer aux finales nationales avec des résultats plutôt intéressants.

Trente deux jeunes du comité régional ont participé au championnat de France avec d'excellentes performances.

Tous ces résultats figurent dans la présente lettre.

Encore quelques championnats nationaux et nous pourrons tirer un trait sur cette saison 2020--2021.

Avec encore 4 licences prises en juillet, nous terminons cette année 2021 avec 4377 licences prises, soit 72 % par rapport à l'année précédente. Cette proportion est cependant très variable en fonction des départements et des clubs.

Il est difficile d'avoir les informations qui nous permettraient de comparer par rapport aux autres régions.

L'espoir que nous avons de pouvoir vivre une rentrée dans de bonnes conditions a été un peu refroidi en ce début de mois d'Août.

Difficile de prédire aujourd'hui dans quelles conditions la nouvelle saison va démarrer.

Nous espérons que les clubs, comme le comité régional (4€ de remise sur la part CRTAHDF de la licence pour les renouvellements), proposeront des efforts financiers pour compenser les séances perdues en 2021 auprès des archers qui renouvelleront leurs licences.

Nous espérons aussi que les clubs feront preuve de beaucoup de dynamisme et d'initiatives pour faire revenir tous les archères et archers qui pour cause de pandémie ont dû momentanément suspendre leurs adhésions.

D'ores et déjà, notez sur vos agendas la date du samedi 2 octobre pour assister à une assemblée générale extraordinaire du CRTAHDF qui sera l'occasion :

- de valider quelques modifications de nos statuts et règlement intérieur (mémento).
- de remettre un certain nombre de distinctions qui n'ont pu l'être auparavant.
- de présenter les nouveaux projets.

Et pour terminer ce mot, la même conclusion que le mois dernier :

« Faites-vous vacciner ! »

Si vous avez des doutes et des réticences alors même si vous ne le faites pas pour vous, faites-le pour les autres !

L'équipe de Monchy au Bois Championne de Division Nationale II

Troisième à l'issue des qualifications **Monchy au Bois** a battu tous ses adversaires directs pour s'offrir le titre national. L'équipe était composée de **Hélène LEU**, **Caroline LOPEZ**, **Lou BASSIMON** et **Océane GILBERT**.

Rappel : en cette année « spéciale », ce championnat de France de DII ne permettait pas l'accès direct en DI.



Des titres de championnes de France pour nos jeunes archers et archères en TAE Jeunes



Candice CADRONET, du club de Chauny remporte le titre dans la catégorie Juniors Arcs à poulies



Caroline LOPEZ, du club de Monchy au Bois remporte le titre dans la catégorie Cadettes Arcs Classiques

Dernière minute : Championnat de France TAE National à RIOM le 31 juillet : 2 nouveaux titres

Daphné SUSKI, du club de Wervicq-Sud remporte le titre dans la catégorie Dames S1 arcs classiques avec **649 pts**.
Vincent NEVERS du club de Moreuil remporte le titre en catégorie Seniors 1 Arcs à poulies avec **692 pts**
Nous aurons l'occasion de revenir en détail sur les résultats de ces championnats dans la prochaine Lettre aux archers.

Sous la loupe des arbitres

Prestation de serment

Paul SAGUEZ - les archers du Roseau Erondelle 80 a prêté serment le dimanche 4 juillet 2021 à CACHY.

A ce jour, Les Hauts de France ne compte qu'un seul arbitre Jeune.

Marion DESSAIN

Cie arc de Montfermeil a également prêté serment le 10 juillet 2021 à Sains en Amiénois.

Nous leur adressons toutes nos félicitations.



Nouveaux arbitres fédéraux :

- **BIARD Angélique** - Soissons 02 - Tronc Commun + Cibles
- **BRUNET Hervé** - Jussy 02 - Tronc Commun + Cibles
- **IKET Thomas** - Aires sur la Lys 62 - Tronc Commun + Cibles + Campagne
- **TILLIER Nicolas** - Senlis 60 - Tronc Commun + Cibles
- **VABRE Jean Claude** - Hirson 02 - Tronc Commun + Cibles

Nous félicitons l'ensemble des candidats pour leur réussite. Nous encourageons celles et ceux qui n'ont pas obtenu leur examen à poursuivre et à persévérer.

Résultats de l'examen arbitres

Candidats	Présentés	Reçus
Tronc Commun	9	7
Option Cibles	10	5
Option Campagne	2	1
Passerelle Beursault	7	6
Passerelle Cibles	2	1

Arbitres qui ont validé leur options complémentaires

Passerelle Beursault :	Passerelle Cibles :
- DE POTTER Sandrine	DELAUNAY Fabien
• DUPONT Nathalie	
• MARTEL Marc	
• OLIVIER Alexandre	
• ROUX Hervé	
• STEUX Romain	

Candidats ayant obtenu le Tronc commun

- **DEVINCKE Taylor** - Coudekerque 59
- **LEFORT Quentin** - Wingles 62

Info CNA qui vient de tomber :

Le prochain examen d'arbitre aura lieu le **dimanche 14 novembre 2021**. Pour les arbitres concernés, sera organisé

LE PASS SPORT POUR LES FAMILLES

1jeune1solution.gouv.fr

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi l'État met en place le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 5,4 millions d'enfants dans une association sportive à la rentrée scolaire 2021.



Les clubs qui participeront à ce dispositif devront créer un « compte asso ». Ce sera un compte asso simplifié, il sera juste demandé le numéro de SIRET.

Les familles bénéficiaires de ce dispositif présenteront une lettre qu'elles auront reçue qui justifie d'une ristourne de 50€ sur la prise de licences.

Les clubs rempliront sur le compte asso le nombre de prise de licences concernées.

Cela devra se faire à partir du 1^{er} septembre 2021 jusqu'au 31 octobre 2021.

Tous les remboursements passeront par un tiers payeur, la DRAJES qui versera l'argent au tiers payeur, qui les reversera aux clubs concernés.

Qu'est-ce que le Pass'Sport ?

Le Pass'Sport est une nouvelle allocation de rentrée sportive de **50 euros** par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise de septembre 2021 à juin 2022.

Qui est concerné ?

Le Pass'Sport s'adresse aux enfants de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 qui bénéficient soit de :

- l'allocation de rentrée scolaire ;
- l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
- l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).

Comment cela fonctionne ?

Les 3,3 millions de familles éligibles au Pass'Sport recevront durant l'été 2021 un courrier, avec en-tête du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, les informant qu'elles bénéficient de cette aide de 50€ par enfant.

Elles devront présenter ce courrier, **entre le 1er juillet et le 31 octobre 2021**, au moment de l'inscription dans l'association sportive de leur choix pour bénéficier d'une réduction immédiate de 50 € sur le coût de l'adhésion et/ou de la licence.

Le Pass'Sport est une aide cumulable avec les autres aides mises en place notamment par les collectivités.

Où l'utiliser ?

Le Pass'Sport pourra être utilisé :

- auprès des associations volontaires affiliées à une fédération sportive ;
- dans les Quartiers Prioritaires de la Ville : auprès de toutes les associations sportives agréées participant au dispositif (affiliées ou non à une fédération sportive).

Plus d'information sur :
www.sports.gouv.fr/pass-sport

Les deux derniers week-end du mois de juillet ont vu se dérouler les championnats de France individuels et par équipes en T.A.E. International.

Ce n'est que la première partie de ces week-end de compétition qui permettront d'attribuer les titres de champion de France.

Un premier bilan positif pour les archères et archers des Hauts de France avec trois titres de Champions de France dont deux en individuels chez les jeunes et un par équipe.

Sur les douze titres attribués deux reviennent aux Hauts de France avec l'or pour **Caroline Lopez** de Monchy au bois en Cadette classique et **Candice Cadoret** de Chauny en Junior femme poulies. Dans la même catégorie **Brouille Marinn** d'Aire sur la Lys prend la troisième place.

- Pour ce qui est des médailles d'argent seul **Victor Bouleau** de Beauvais s'octroie cette médaille en Junior homme poulies

- **Trois médailles de bronze** obtenues durant ce championnat complètes le tableau;

Elles reviennent à :

- **Noëlie Boudier** (Jaux) Benjamine,
- **Huliger Nathan** (Nanteuil le Haudouin) Benjamin
- **Justine Cellier** (Chauny) Cadette classique.

Ce tableau ne serait pas complet si nous n'évoquions pas les 3 quatrièmes places obtenues durant ce championnat de France Jeunes :

- **Yael Boulefrooy** Estrées St Denis.
- **Chiara Bourquenot** Chauny
- **Alexi Dubois Wong** Compiègne

Résultats des équipes régionales de D1 et D2 lors des finales nationales

Championnat de DII : St Avertin le 18 juillet :

Chez les dames,

- **Monchy au bois** est championne de France

LOPEZ Caroline, BASSIMON Lou
GILBERT Océane, LEU Hélène

- **Wervicq-sud** prend la 8ème place.

SUSKI Daphné, BRUNEEL Angélique
BACQUET Amandine, CASTEX Hélène

- **Chauny** la 10ème.

MANGIN Anaïs, MONARD Sophie
CELLIER Justine, DELOISON Axelle

Chez les hommes :

- **Beuvardes** prend la 5ème place

DUSSAUSOY Jonathan, IMBERT Maxime
MONCOURTOIS Damien, DUSSAUSOY Pascal

- **Chauny** la 9ème.

THIRION Baptiste, PEDOUX Jules
RIPAUX Romain, CHAPOTEL Kevin

Championnat de DI : Riom les 24 et 25 juillet :

En arcs classiques Hommes :

- **Nanteuil le Haudouin** termine à la 6ème place.

GOSSET Valentin, MASSOUF William,
THIRION Lou, VUILLIN Christophe

- **Compiègne** termine à la 9ème place

CABARET Arnaud, DUBOIS WONG Alexi,
PEYROT Lucas, ZAJACZKOWSKY Hugo

- **Wervicq-Sud** termine à la 11ème place.

OLIVIER Alexandre, DEBACKER Kurt,
DEZOOMER Mickael, LOISON Arnaud

En arcs classiques Dames :

- **Compiègne** termine à la 12ème place.

BERGUIN Manon, CHABERT Zoe,
GILLINGHAM Agathe

En arcs à poulies Hommes :

- **Wingles** termine à la 5ème place.

BRAUN Romain, COSTEUR François,
LECAUCHOIS Morgan, MENARD Fabrice

- **Villeneuve d'Ascq** termine à la 6ème place

DUHEZ Philippe, ETIENNE David,
LEMOINE Frederic, LIENARD Sébastien

- **Chauny** termine à la 9ème place

ADALBERT David, BAIL Jose,
COPIN Frederic, PIRON Benjamin

- **Cachy** termine à la 12ème place

BELLARD Cyril, BLANQUET Gaétan,
DUVANEL Fabien, SAUVIGNON Stéphane

CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES INDIVIDUEL

Tir à l'Arc Extérieur - International

RIOM du Lundi 26/07/2021 au Mardi 27/07/2021

Catég.	Arme	Sexe	Place	Archer	Club	Résultats Qualif
B	CL	F	3	BOUDIER Noeline	Jaux	611
			4	BOULEFROY Yael	Estrées Saint Denis	567
			7	DELABY Sarah	Monchy au Bois	566
B	CL	H	3	HULLIGER Nathan	Nanteuil le Haudouin	544
			9	CIRBEAU Leo	Estrées Saint Denis	503
			17	PARMENTIER Lucas	Audruicq	570
M	CL	F	18	LEMERT Jeanne	Crépy-en-Valois	504
			24	BRAULE Camille	Monchy au Bois	448
M	CL	H	9	LOURME Gabriel	Estrées Saint Denis	571
			9	LOURDEL Romeo	Monchy au Bois	537
C	CL	F	1	LOPEZ Caroline	Monchy au Bois	666
			3	CELLIER Justine	Chauny	647
			4	BOURQUENOT Chiara	Chauny	608
			7	DELOISON Axelle	Chauny	606
			9	BASSIMON Lou	Monchy au Bois	623
			20	BOUDIER Eulalie	Jaux	578
			21	ANCEAUX Marion	Pinon	573
			25	GILBERT Oceane	Monchy au Bois	560
			26	CHABERT Zoé	Compiègne	545
			17	PEDOUX Jules	Chauny	611
C	CL	H	17	THIRION Baptiste	Chauny	619
			17	DEGRELLE Quentin	Estrées Saint Denis	618
			17	PINTE Killian	Monchy au Bois	619
			17	GILLINGHAM Agathe	Compiègne	504
J	CL	F	16	GILLINGHAM Agathe	Compiègne	504
J	CL	H	4	DUBOIS WONG Alexi	Compiègne	589
			9	ZAJACZKOWSKY Hugo	Compiègne	628
			9	VUILLIN Christophe	Nanteuil le Haudouin	591
C	CO	H	2	BOULEAU Victor	Beauvais	662
			6	BROUILLE Dylan	Wingles	611
			8	COURBET Nathan	St Amand lès Eaux	588
J	CO	F	1	CADRONET Candice	Chauny	637
			3	BROUILLE Marynn	Aire sur la Lys	600

Les records (CRTAHDF et France) battus dans le courant du mois de juillet

Date : 10/07/2021
Lieu : Sains en Amiénois
Type : TAE international
Distance: : 2 x 50 m Ø 80 réd.
Catégorie : **APS2F**
Archer : **DUHEZ Salima**
Club : Valenciennes
2 x 50m : **672 pts**

Date : 20/06/2021
Lieu : Nanteuil le Haudouin
Type : TAE international
Distance: : 2 x 50 m Ø 80 réd.
Catégorie : **APS2H**
Archer : **DUHEZ Philippe**
Club : Villeneuve d'Ascq
2 x 50m : **698 pts**

Date : 04/07/2021
Lieu : Villeneuve d'Ascq
Type : TAE international
Distance: : 2 x 50 m Ø 80 réd.
Catégorie : **APS2H**
Archer : **DUHEZ Philippe**
Club : Villeneuve d'Ascq
2 x 50m : **354 pts**

Date : 28/06/2015
Lieu : St Amand les eaux
Type : TAE National
Distance: : 2 x 50 m Ø 122
Catégorie : **APS3H**
Archer : **DAVOINE Daniel**
Club : Aulnoye Aymeries
2 x 50m : **712 pts**



Records de France pour Caroline Lopez

En cadette, **Caroline Lopez**, du club de Monchy au Bois réalise **685 pts** (60m) et bat de 9 pts le précédent record détenu par **Mélanie Gaubil** avec 676 points.

Ce record a été établi en 2015 avec les anciennes catégories. « Super vétérans » à l'époque, le record de Daniel a été validé comme meilleure performance française. Il est donc normal, même si c'est avec un peu de retard, de reconnaître cette performance comme record CRTAHDF. Le record peut également être validé en catégorie S2 (record actuel à 709)



Le compte rendu officiel de la réunion est disponible sur le site internet du comité régional . Rubrique **Comptes rendus Onglet Comité Régional**

Présents : ALLARD André - BAUGNON Jean-Paul - BESACE Marcelle - BOILEAU Francis - BOUCLET Philippe - BOUTRELLE Sylviane - CARTON Patricia - DELEEST Pierre - DEMARQUE Odile - FOULON Paul - IKET Thomas - MERCIER Maryline - ROUX Hervé.

Participants en vidéo conférence (zoom) :
DEVINCKE Taylor - LAVERNHE Jean-Claude - FLEURY Pascal.

Excusés : CESZYNSKI Michel - DUQUENNE Isabelle - FARGAT Régis - FOULON Elise - HUBERT Claudine - LENGLET Valérie - NEVERS Sophie - SEROUYA Robert - VERA Bernard - COTRY Ludovic (invité).

1 - Accueil - Préambule

Ouverture de la réunion par le président par quelques mots de bienvenue.
Évocation de la Coupe du monde qui vient de se dérouler à Paris. Patricia évoque son ressenti, elle était présente sur le Stade Charléty pour cette coupe du monde ; quelques échanges avec d'autres membres présents ou ayant suivi le déroulement de cet évènement en vidéo. Peu de public.
Quelques mots du président concernant une rentrée difficile sur fond de crise sanitaire, avec le constat de peu de compétiteurs.
Deux équipes en DR : nous aurions souhaité une reprise dynamique et bien plus forte.
Réflexions et constats sur les adresses mail erronées voire obsolètes ou non lues faisant suite notamment à la diffusion de la lettre aux archers.

2 - Mise à jour de nos statuts

Les modifications proposées dont en particulier le transfert du siège social au Centre régional de Compiègne et l'identification du règlement intérieur au « Memento » sont validées avec quelques précisions et/ou compléments rédactionnels.
Le document définitif sera diffusé dès que la correction prédictive obligatoire sera terminée.

3 - Mise à jour du Memento 2022.

Précision : Ce document « Memento » a valeur de règlement intérieur.
Les modifications proposées sont validées.

Formation d'arbitres

Sylviane demande une réflexion sur le tarif d'inscription à la formation d'arbitre ; par comparaison suivant les comités régionaux, elle va de 0 à 200 euros (*chez nous*).

Il est à prendre en compte le fait qu'au sein de notre comité la tenue est incluse dans ce tarif à hauteur de 118 euros. Ce qui n'est pas le cas pour d'autres comités régionaux.

Stages : Il est à noter que pour 2022 l'effectif du stage de Chalain sera basé sur celui de l'année 2019.

Aides individuelles : Aide du comité aux déplacements pour participations aux championnats de France.

Cette aide qui avait été supprimée depuis 2019 sera réactivée mais ne sera accessible qu'aux archères et archers ayant participé au championnat régional de la discipline.

Équipes en DR : Pas de mises d'inscriptions aux greffes des concours support de DR pour les tireurs des équipes inscrites.

Tarif aux championnats régionaux : le tableau est validé.
Recommandation sera faite aux organisateurs d'afficher au greffe de leur concours le tableau des

records du CRTAHD F

4 - Assemblée générale

La date de l'AG extraordinaire est fixée au 2 octobre à Amiens sous réserve de disponibilité de la salle. Paul FOULON est chargé de vérifier la disponibilité de la salle.

5 - Trésorerie

Vifs remerciements à Valérie LENGLET pour son investissement et sa disponibilité.
Les cartes bancaires de règlement ont été mises à jour.
Notre trésorerie est saine.
Le dossier de rupture conventionnelle de Camille est finalisé et sera clos fin juillet

Aide financière à la reprise de licences : le président a procédé aux extractions nécessaires au calcul de ce coût programmé.
Le montant de cette aide à la reprise de licence 2022 est de 4 € pour tous sauf pour les prises de licences « découverte ».

Procédure :

Un coupon sera envoyé par mail par un prestataire de mailing à chaque licencié, à charge pour celui-ci de le remettre à son président de club lors de sa prise de licence 2022. Celui-ci les centralisera pour les adhérents 2022 de son club et établira une facture récapitulative qui sera acquittée par le trésorier du comité régional.

Envoi par Mailing :

La lettre aux archers sera diffusée par un prestataire de services diffuseur de mailings.

6 - Commission label

Début de la campagne le 1^{er} septembre.
La participation aux AG du comité régional et du comité départemental du club est un préalable obligatoire (sauf pour cette saison où il n'en sera pas tenu compte-Label pour une année exceptionnellement).
La diffusion des informations sera faite sur le site par Taylor DEVINCKE ainsi que sur la lettre aux archers que produit André ALLARD chaque mois.
Une réunion d'information se tiendra pour chaque département avec le président et Marcelle BESACE (Référé Labels).
La procédure est à l'étude.

7 - Commission formation

Il est demandé quelques précisions et informations sur le positionnement des candidats aux mises à niveau concernant la pratique de l'arc classique.
Il est précisé que les mises à niveau poussins concernent également la pratique en arc classique pour les entraîneurs désireux de suivre cette formation spécifique (valable également de remise à niveau). Il en est de même pour la spécifique poulies.

Planning des formations :

- Mise à niveau poussins octobre 2021 (valant mise à jour pour tous)
- Mise à niveau arcs à poulies mars 2022 (valant mise à jour pour tous)
- Entraîneur fédéral 2 en septembre 2021 et 2 en mars 2022 - examen en juin 2022.
- Assistant entraîneur: octobre 2021 et mars 2022
- Mise à niveau décembre 2021/mars 2022

8 - Commission Arbitres

Bilan sur les mises à niveaux :

Deux sessions ont été mises en place et réalisées.
Qui fait quoi sur le site ? A cette question Sylviane BOUTRELLE précise que les informations élaborées sont diffusées par Francis BOILEAU.
Celui-ci précise ne maîtriser que les documents dont il est l'auteur.

Déroulement de la session d'examen.

Ont été présentés 19 candidats au dernier examen d'arbitre. Celui-ci a été mené sur 2 sites distants, un au centre régional de Compiègne pour 10 candidats, l'autre à Villeneuve-d'Ascq pour 9 candidats.

- 9 candidats ont passé l'examen d'arbitre fédéral ;
- 10 autres se présentaient à l'option passerelle beursault-cible.
- 7 ont validé le tronc commun.
- 5 ont validé l'option cible.

Les prochaines formations.

Notre PCRA envisage la réorganisation des formations sur différents axes et souhaite créer des binômes de formateurs, afin que chaque formation engagée puisse être menée à son terme.
Il est à noter que dans les départements du Nord et du Pas de Calais aucune formation n'a été menée à terme pendant 16 mois.
La prochaine formation continue est prévue le 16 ou le 17 octobre 2021 à Saint-Quentin.
Trois nouvelles candidatures sont enregistrées à ce jour concernant des archers de Saint-Quentin, Moreuil, Enquin lez Guinegatte (non valide cause moins de deux années de licence).
La prolongation du délai d'inscription est fixée au 31 août.

9 - Commission sportive :

André ALLARD présente la synthèse des travaux de la commission réunie à Amiens le 5 juin.

Modification de la procédure de qualification aux championnats régionaux

Objectif : donner aux archers davantage d'objectifs pour participer aux compétitions.
Il est prévu de mettre en place des planchers de qualification pour accéder aux championnats régionaux.
Ces planchers seront élevés pour éviter qu'il y ait trop de qualifiés par rapport aux places disponibles.
Les classements régionaux permettront de compléter la liste des qualifiés par rapport aux quotas de places définis par catégories.
Petit rappel : le passage d'une qualification par planchers de qualification à une qualification par rapport aux classements nationaux ou régionaux n'a pas obéi à une logique sportive mais à une logique d'organisation pour éviter qu'il y ait trop de qualifiés par rapport aux capacités d'accueil des championnats.
Il n'y a pas unanimité sur le sujet. Néanmoins, le projet sera mis en place et nous étudierons les remarques et critiques qui nous seront faites.
Prochaine étape : définir ces planchers de qualification.

La participation au championnat régional pour obtenir une qualification au championnat de France.

Un regret est émis de ne jamais voir sur nos pas de tir les meilleurs archers notamment aux championnats régionaux.

L'un des moyens évoqués est d'imposer aux archers qualifiés et désireux de participer aux championnats de France l'obligation de passer par le championnat régional.

Il existe des disciplines sportives pour lesquelles les qualifications aux différents championnats est une qualification « en cascade ». La sélection aux championnats régionaux est réalisée à partir des résultats obtenus en championnats départementaux et la qualification aux championnats nationaux se fait par les résultats en championnats régionaux.

Aujourd'hui, la qualification à un championnat national obéit à des règles définies par la FFTA. Nous n'avons pas de possibilité d'imposer nos propres règles.

Pour avancer sur le sujet, il faudrait donc remonter la question au niveau de la commission sportive nationale.

Néanmoins, comme il a été défini plus tôt dans la réunion au moment de modifier le « Memento », les aides aux déplacements des archères et archers aux différents championnats de France seront conditionnées par la participation aux championnats régionaux.

Cette mesure ne fera l'objet d'aucune excuse.

La mise en place d'un nouveau projet Jeunes-Débutants.

Le président de la commission sportive énumère les différents points du projet :

- Il ne s'agit pas d'un « projet Jeunes » mais d'un « projet Jeunes/Débutants ».

- La population concernée par le projet : tous les licenciés en licence « Création ».

- On distingue deux catégories :

* Les « primo-jeunes » : ce sont les Poussins, Benjamins et Minimes, en première année de licence.

* Les « primo-débutants » : ce sont les archères et archers catégorie Cadets à la catégorie S3.

- Les passages de badges FFTA (Plumes et flèches de progression) ne sont pas intégrés au projet. Ils restent la prérogative des clubs.

- Les arcs à poulies ne sont pas intégrés au projet.

- Pas de mixité : les garçons et filles font l'objet d'un classement séparé.

- Toute rencontre organisée dans le cadre du projet a la dénomination « rencontre jeunes-débutants ».

- Dans l'année en cours, un primo-jeune ou primo-débutant peut participer à des rencontres officielles en restant dans le projet.

- Dans la mesure où les participants intégrés au projet sont en licence création, on est sûr qu'ils n'ont jamais participé à des rencontres officielles les années antérieures.

BLASONS, DISTANCES et PASSAGES DE NIVEAUX

La progression des jeunes et débutants est mesurée par le passage de niveaux. Ces informations figurent dans la dernière lettre aux archers de juillet :

- Il faut réaliser le score de passage sur un ou deux tirs différents pour passer d'un niveau au suivant.

- Seule la première série de 10 volées est prise en compte.

- Classement des rencontres jeunes et primo-débutants par niveaux.

- Le jeune atteignant le niveau As en cours de saison pourra la terminer dans ce niveau.

Mise en place d'une organisation simplifiée :

Le projet « jeunes/Débutants » ne sera efficace que si nous trouvons des organisateurs. Aujourd'hui, les organisateurs de compétitions réservées aux jeunes ne se bousculent pas. C'est la raison pour laquelle il faut définir des rencontres jeunes au format très simplifié pour que les contraintes d'organisation soient très minces.

Principaux points d'une organisation simplifiée :

- Les organisateurs utilisent leur salle habituelle de pratique (ce qui n'empêche pas évidemment le club qui le désire de réserver une salle plus grande s'il en a la possibilité et la volonté).

- Pas de cibles à installer sauf pour les poussins qui tirent à 10m. Rappel : la distance pour les autres catégories : 15m

- Un nombre limité de personnes pour assurer l'organisation.

- Pas de salle à réserver auprès de la municipalité puisque ce sont les installations habituelles du club.

- L'arbitrage : Il est bien entendu impossible d'imposer un arbitre officiel pour ces rencontres.

Le club organisateur disposant d'un arbitre officiel en profitera bien entendu. Pour les autres, il

faudra étudier quelle solution prendre.

Ce type de rencontres doit être un moyen privilégié pour « mettre le pied à l'étrier » à de jeunes archers du club auxquels on inculquera quelques règles de base et qu'on laissera diriger les tirs.

- Les clubs organisateurs proposent 2 départs : un départ réservé aux « primo-jeunes » et un autre départ réservé aux « primo-débutants ».

La création de secteurs

C'est un point important. Le projet ne peut être efficace que si un nombre conséquent de rencontres jeunes/débutants est proposé.

Les conditions définies au paragraphe précédent d'une organisation simplifiée et notamment d'un nombre de cibles réduit, entraînent forcément une limitation du nombre de places disponibles pour ces rencontres.

Pour régler ce problème, la définition de secteurs basée principalement sur la proximité géographique est établie.

20 secteurs ont été définis rassemblant chacun entre 9 et 11 clubs. Chaque club qui organise une rencontre Jeunes-Débutants invite en priorité les jeunes et débutants de son secteur. Mais, en fonction des places disponibles, les Jeunes et débutants licenciés d'autres secteurs peuvent s'inscrire.

Chaque secteur est identifié par un lieu en l'occurrence un club. Cette appellation est nécessaire pour situer géographiquement le secteur.

A l'issue d'une discussion animée sur le sujet, il s'avère que la division en secteurs basés uniquement sur une proximité géographique n'est pas judicieuse pour les clubs de l'ex-Picardie pour lesquels l'appartenance aux rondes est encore très présente.

Une nouvelle présentation des secteurs sera donc rapidement proposée se basant pour les clubs de l'ex-ligue de Picardie sur les rondes.

Le « projet jeunes/débutants » est encore à l'étude. Il faut que ce projet puisse être dévoilé lors de l'assemblée générale début octobre.

Autres éléments du projet :

La détermination du meilleur « primo-jeune » de l'année.

Chaque année, un « primo-jeune » sera récompensé. Il faut définir les règles pour nommer le meilleur jeune issu des écoles de tir de l'année.

La détermination du meilleur « Primo-débutant » de l'année.

Rappel : le « primo-débutant » est le licencié homme ou femme en licence création appartenant aux catégories cadets, juniors, senior 1, senior 2 ou senior 3. Chaque année, le meilleur « primo-débutant » sera récompensé. Il faut définir les règles pour nommer le meilleur « primo-débutant » de l'année.

10 - Le pôle espoir

Les travaux commencés sur le pôle de Compiègne ont amené celui-ci à déménager à Magny les Compiègne.

Les travaux de déménagement sont maintenant terminés. Il est à noter la participation forte et déterminée des jeunes du pôle qui ont permis de mener à bien ce transfert.

Camille LOPES quitte le pôle espoir de Compiègne. Pour le remplacement de Camille à la conduite du pôle, un jeune en formation d'entraîneur, titulaire de la licence Staps, Valentin GOSSET, est pressenti. Il est issu du club de Nantheuil le Haudouin et est passé par le pôle en tant qu'archer.

En attendant que Valentin GOSSET soit complètement opérationnel, le CTR M. Ludovic COTRY, responsable et entraîneur du pôle assurera toutes les tâches nécessaires au bon fonc-

tionnement du pôle espoir de tir à l'arc Hauts de France.

Le recrutement est limité à 8 jeunes dont 6 de notre région.

Pour rappel, le recrutement des pôles est national.

11 - Questions et infos diverses.

Adresse courrier pendant les travaux du site de Compiègne :

Cette adresse est disponible et la boîte aux lettres accessible donc pas de changement à envisager.

Quelques infos par Jean-Claude LAVERNHE

A.N.S. :

Sur les sommes allouées 52 % vont directement aux dossiers clubs ; les fonds restants sont attribués aux territoires.

Les montants alloués sont partagés en fonction du nombre de licenciés.

C.N.O.S.F. :

La réunion régionale du sport est reportée ; elle devait traiter notamment du Pass-Sport national, les familles sous conditions de ressources concernées vont recevoir un courrier pour leur accorder une aide à la licence.

Chaque club devra ouvrir un compte asso pour toucher les fonds.

Le compte asso simplifié : numéro de SIREN et SIRET sera suffisant.

Le club centralise les demandes de Pass-Sport, les CDOS sont les organismes payeurs.

Un mémo complet sur le sujet sera présenté sur la prochaine « Lettre aux archers » pour détailler les procédures

Le Championnat régional 3 D sera organisé à Villers Bretonneux ; détails à venir.

Avant de terminer, le président émet le souhait que pour nos prochaines réunions chacun prenne le temps d'écouter l'autre afin que chacun puisse terminer son argumentaire !

12 - Calendrier des réunions

Samedi 2 octobre 2021 à Amiens
AG extraordinaire CRTA

Une date de réunion sera proposée fin septembre pour clore quelques projets et préparer l'AG extraordinaire.

Clôture de la réunion à 17 h.